



## **CREATION D'UNE MAISON MEDICALE**

Madame, Monsieur,

**La commune de La Millesse va créer d'ici fin 2027 une nouvelle maison médicale** dans le centre bourg communal. Cet espace d'environ 120 m<sup>2</sup> permettra l'installation de nouvelles professions médicales. Le promoteur a été sélectionné et le permis de construire sera déposé d'ici le printemps 2025.

Notre commune se localise au sein de Le Mans Métropole à 8 kms environ du centre-ville du Mans sur un territoire dynamique au Nord de l'agglomération.

Par cette note, je souhaite faire connaître ce projet aux internes en médecine exerçant un stage pratique au sein de votre établissement.

Pour plus d'information, je vous invite à prendre contact avec le secrétariat de la mairie de La Millesse. Un rendez-vous individualisé sera organisé pour vous présenter le projet et vous accompagner dans vos réflexions d'installation.

**Mairie de La Millesse**

**Téléphone : 02 43 25 30 12**

Bien cordialement.

Anita BUROT

Maire de La Millesse